

## COMITE DE DIRECTION DU 01/08/2014 à 20h COMPTE-RENDU

**Date de convocation :** 25 juillet 2014

**Membres présents :** DIDIER Jean (T), RAMBAUD Bruno (T), VIAL Pierrick (T), FALCOZ Denis (T), BONNET André (T), BRUN Michel (T), ARLAUD Frédéric (T), BRUN-DIDIER Caroline (S), FOUCRIER Eric (T), MOREAU Sandrine (T), MOLBERT Pierre-Laurent (T), RAMBAUD Dominique (T)

**Membres présents non votant :**

**Membres absents avec pouvoir :** DUFRENEY Stéphanie (T)

**Membres absents :** BONNET Maryse (T), MOLLARET Alain (T), LE BIEZ Marie-Sophie (T),

**Membres votants :** 13

**Secrétaire de séance :** Sophie GUIRAUD

**Présidence :** Michel BRUN

### 1. Approbation du précédent compte-rendu

Le Comité de Direction approuve le compte-rendu à l'unanimité, soit 13 voix pour.

### 2. Point sur avancement travaux et budget

Compte-tenu des éléments demandés depuis le 28/05/14 et non fournis par le Directeur de l'EPIC à ce jour, le Comité de direction est dans l'incapacité de faire une analyse précise et une projection sur le suivi des budgets opérationnel et l'avancée des travaux d'entretien des RM.

Le Comité de Direction exige une approche budgétaire analytique précise pour anticiper les résultats prenant en compte les dépenses engagées et les dépenses à engager.

Le Comité de Direction rappelle à cette occasion qu'il s'agit bien là d'un suivi opérationnel, et que cette projection est essentielle pour le fonctionnement de l'EPIC.

Il est également rappelé par le Comité de Direction qu'il est inenvisageable de travailler dans le simple constat compte tenu de nos difficultés financières.

Sandrine Pellicier pense que, pour le moment, il n'y aurait pas de dépassement au niveau des chapitres du budget, et propose de réunir une Commission des finances pour faire une analyse.

Le Comité Directoire souligne que ce travail d'analyse budgétaire fait partie des fonctions du Directeur de l'EPIC. (Article 19). Sans un point précis de l'avancement des travaux et financier, une commission de travail serait inutile.

Dans ce contexte, pas de réunion de commission de finances pour le moment.

### **3. Approbation du règlement intérieur de l'EPIC**

Le Comité de Direction étudie le document présenté par le Directeur et apporte certaines modifications : cf. document en annexe.

Le Comité de Direction approuve le règlement intérieur sous réserve de la prise en compte des modifications demandées et autorise à l'unanimité le Directeur à le signer une fois les modifications vérifiées par le président de l'EPIC, soit 13 voix pour.

Le règlement intérieur devra être transmis à chaque salarié contre signature des salariés d'un bordereau de transmission.

### **4. Remise en cause démontage de la Blanche**

L'absence de transfert des remontées mécaniques à l'EPIC modifie le circuit décisionnel (Comité de Direction du 13/06/14) concernant le démontage de la Blanche.

Les éléments financiers et techniques (devis) transmis par le Directeur de l'EPIC sont incomplets et montrent des incohérences.

Le Comité de Direction fait part de son mécontentement au sujet du manque de rigueur et de communication du Directeur.

Afin de pouvoir procéder à une analyse technique et financière pertinente, le Comité de Direction décide de faire établir un cahier des charges par la Société DCSA et de consulter en direct plusieurs sociétés spécialisées dans les remontées mécaniques.

Il est d'ailleurs rappelé qu'il s'agit d'une simple consultation et non d'un appel d'offre, ayant pour objectif de confirmer les chiffres précédemment avancés par le directeur.

Le Comité de Direction donnera un avis au Conseil Municipal qui prendra la décision finale. Par conséquent, le Comité autorise le Directeur à lancer la consultation, soit 13 voix pour.

### **5. Démarche pour la création d'une nouvelle piste**

Piste vers les Teppes : si une piste est créée, il faut être vigilant aux contraintes liées à la nécessité de faire une étude d'impact (en effet la démarche est longue et onéreuse). Il serait possible de l'éviter si l'on utilise le terrain naturel (sans terrassement), avec éventuellement le déblayage des blocs au niveau des terrains communaux. Il convient d'aller voir sur place pour vérifier ce qu'il est possible de faire.

Création de pistes vertes : OK pour le côté droit du Chatel, idem à droite du P3 au TK Le Loup, à voir la possibilité d'une troisième en aval du P8 du TK du Loup. Le directeur précise qu'une visite sur le terrain, notamment sur le secteur le Chatel, avait été effectuée à la fin de la saison dernière, par Jean François Motes (Chef des pistes) et Caroline Brun-Didier (ESF) pour confirmer la faisabilité.

Boarder cross : Le Directeur précise que l'endroit habituel peut être utilisé et selon l'enneigement avec la neige naturelle en référence aux 2 dernières saisons. Il signale la contrainte pour enneiger ce secteur avec de la neige de culture car elle est utilisée d'une part : la priorité d'enneiger la piste de « l'Impéne » ainsi que le stade « ESF-Club » et d'autre part : le faible débit des enneigeurs actuels sur ce secteur. Cependant, une solution en vue de remplacer certaines vannes à moindre coût est envisagée à court terme.

Fun Zone : à implanter sous le TS des Echaux (secteur des Chanes) : bien placée, sous réserve d'avoir suffisamment de neige naturelle.

Le Comité de Direction demande au Directeur de proposer un tracé (vue en plan), un profil en long de cet aménagement et le chiffrage de modules « Fun Zone ».

Piste « Aplanes-La Saussaz » : à voir, mais paraît plus compliqué car il faut prévoir des navettes afin de rapatrier les skieurs (à voir peut être dans un 2<sup>e</sup> temps). Par contre on peut prévoir une animation ponctuelle pour valoriser ce secteur.

## **6. Questions diverses**

### **6.1. Commission informatique et gestion de l'hébergement**

Dominique Rambaud propose la mise en place d'une commission informatique (orientée technique). Le Comité de Direction approuve la mise en place de cette commission. Par ailleurs, il convient de réfléchir à quelle organisation mettre en place après le départ de Mathilde concernant la gestion de l'hébergement.

### **6.2. Représentation d'Albiez dans l'association Massif Arvan-Villards**

Suite au Comité Syndical du SIVAV ayant eu lieu un peu plus tôt dans la soirée, il convient de nommer une personne non-élue pour représenter Albiez au sein de l'association Massif Arvan-Villards. Eric Foucrier se propose en tant que titulaire et Michel Brun en tant que suppléant.

**Par conséquent, le Comité de Direction nomme à l'unanimité, soit 13 voix pour, Eric Foucrier titulaire et Michel Brun suppléant pour représenter Albiez au niveau de l'association Massif Arvan-Villards en tant que non-élu.**

### **6.3. Réunion publique du mois de septembre**

Une réunion publique aura lieu en septembre. Il est proposé à chaque collègue d'intervenir durant quelques minutes sur son sujet, autour de 2 thèmes centraux. La proposition est approuvée par le Comité de Direction.

### **6.4. Partenariat Hameau des Aiguilles**

Présentation du partenariat existant depuis plusieurs années entre l'OT et le Hameau des Aiguilles : échange de la cotisation de la résidence contre l'hébergement saisonnier pour l'animateur hiver. Le Comité de Direction approuve ce fonctionnement.

### **6.5. Tarif OT été 2014**

Pour la fête médiévale du 17/08, des costumes seront proposés à la location pour les commerçants du village, à 10€ le costume.

**Le Comité de Direction approuve ce tarif à l'unanimité, soit 13 voix pour.**

### **6.6. Pack hiver**

Sophie Guiraud présente un projet pour les packs de l'hiver 2014/2015. Le détail des opérations de promotion et commercialisation sera communiqué au Comité de Direction par email.

### **6.7. Convention Celti' Cimes**

Le Directeur présente le projet d'une convention sur 3 ans renouvelable entre : l'EPIC, la Mairie et l'Association Celti' Cimes, dont le but est de pérenniser cet événement sur notre station. Le Comité de Direction est favorable au principe d'une convention, dont les détails sont à étudier ultérieurement, avec l'association et en fonction du bilan.

### **6.8. Suite courriers**

Un audit a été réalisé l'an dernier par l'assureur « Allianz » sur un Plan de Prévention des RM ; le questionnaire qui en résulte est à leur retourner avant le 7 août.

Une demande a été reçue en mairie concernant la rémunération d'une journée de formation d'un salarié des RM à l'automne 2013.

### **6.9. Personnel EPIC**

Le Directeur demande au Président d'inscrire à l'ordre du jour du prochain Comité de Direction un point sur le personnel de l'EPIC : départ de Florence Rambaud (Albiez Domaine Skiable) et réorganisation du fonctionnement de l'OT suite aux entretiens du personnel et en vue de se conformer aux Fiches de Postes établies depuis.

### **6.10. Entretien des sentiers**

Dominique Rambaud demande qui est en charge de l'entretien et du balisage des sentiers du SIVAV. En effet, ces derniers nécessiteraient une meilleure signalétique et un débroussaillage.

### **6.11. Nocti 'Sybelles**

Caroline Brun-Didier présente une demande d'Alice Lauga, qui propose d'organiser sur Albiez une course de ski alpinisme dans le cadre des Nocti 'Sybelles. Ce projet était déjà envisagé par l'OT dans le cadre de la semaine nordique en période hors vacances scolaires. La proposition est approuvée par le Comité de Direction.

### **6.12. Notes de service**

Pierrick Vial demande au Directeur si la note de service concernant la présence des animaux dans les locaux a bien été diffusée aux salariés dans les fiches de paie, comme prévu.

Le Directeur refuse cette démarche et affirme ne pas avoir diffusé cette note de service. Il affirme que l'information a été diffusée verbalement.

Le Comité de Direction exige la diffusion de cette note dans les fiches de salaire du mois d'Août 2014.

La séance est clôturée à minuit.

Le Président,

